

CHAMPIONNATS REGIONAUX DE CYCLOCROSS 2009- 2010

Dimanche 6 Décembre 2009

Base de Loisirs de Cergy Neuville Pontoise (Val d'Oise)

ARGENTEUIL VAL DE SEINE 95

COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLISME F.F.C. DU VAL D'OISE

COMITE REGIONAL DE CYCLISME F.F.C. D'ILE DE FRANCE

COMITE D'HONNEUR

**Madame Dominique GILLOT: Ancien Ministre, Présidente de la Base de Loisirs de Cergy Neuville Pontoise.
Maire d'Eragny sur Oise, Vice présidente du Conseil Général du Val d'Oise.**

Monsieur Michel BONNEFON : Président de l'O.M.S. d'Eragny sur Oise. Vice président du C.D.C. 95. F.C.C.

COMITE D'ORGANISATION

**Président : M. Patrice ROY : Secrétaire Général de la Fédération Française de Cyclisme,
Président du Comité d'Ile de France.**

Vice - Président : M. Rémy TURGIS, Président de la commission régionale de Cyclocross.

Président Départemental : M. Claude CRAMETE Vice président du Comité régional.

Directeur de l'organisation : M. Eric BLANCHON, Président d'Argenteuil Val de Seine 95.

Animateurs : M. Hervé LEMOINE et Jean-Paul SENECHAL.

Douches : Centre multisports N° P3.

Permanence : Local inférieur de l'accueil principal de la base de loisirs.

Contrôle Médical : Centre multisports N° P3.

Stationnement obligatoire : Parking N° P1.

Points importants du règlement :

Les Championnats Régionaux de Cyclocross étant des épreuves officielles, seuls les licenciés de nationalité Française du Comité d'Ile de France peuvent y participer.

Les engagements : Même procédure que pour les autres épreuves, clôture le Mercredi 2 décembre 2009 à 12 heures.

Pas d'engagement sur place.

Attribution des dossards :

Les champions sortants, s'ils sont toujours dans la même catégorie, se verront attribuer le dossard numéro 1.

La suite de l'attribution des dossards sera la suivante :

Les élites Professionnels.

Puis, dans l'ordre du classement de tous les coureurs ayant marqué des points au Challenge National la France Cycliste.

Puis dans l'ordre du classement, tous les coureurs ayant marqué des points au Challenge Régional d'Ile de France.

Les coureurs de 1^{ère} catégorie, puis les 2^{ème} catégorie, puis les 3^{ème} catégorie suivant l'ordre de passage aux engagements.

Les vélos type VTT sont autorisés. Les cornes de vaches ou tout autre additif étant bien entendu interdits.

Chaque coureur a droit à un accompagnateur licencié par poste de matériel.

Les changements de roues et de bicyclettes étant autorisés, ils ne pourront avoir lieu que dans les postes prévus à cet effet, le changement de matériel doit se faire dans les limites du couloir de changement de matériel, les concurrents ne pourront se séparer de leur vélo avant d'être à la hauteur de la machine de rechange sous peine de mise hors course et de pénalités.

Le coureur ayant dépassé la fin du poste de matériel doit continuer jusqu'au poste suivant pour changer de vélo ou de roue.

Le changement de matériel entre coureurs est interdit sous peine de mise hors course et de pénalités.

Le ravitaillement est interdit sous peine de mise hors course et de pénalités.

Les coureurs doivent attendre le départ avec un pied au sol minimum et ils ne peuvent bénéficier d'aucun appui autre que les roues du vélo et leurs pieds sous peine d'être relégués en dernière ligne.

Les coureurs qui provoquent un faux départ sont mis hors course.

L'utilisation de liaisons radio ou autres moyen de communication à distance avec les coureurs est interdite.

Les participants à la cérémonie protocolaire sont autorisés à porter leur survêtement.

A l'issue des Championnats de l'Ile de France de Cyclocross, en complément des coureurs qualifiés par leur classement au Challenge National la France Cycliste, le C.T. R. sélectionnera éventuellement :

- des féminines : cadettes, juniors et seniors.

- des hommes, au maximum 2 coureurs cadets, 2 coureurs juniors, 2 coureurs espoirs, et 2 coureurs seniors de série élite ou nationale.

pour disputer les Championnats de France 2010 qui auront lieu à Liévin (Pas de Calais) les Samedi 09 et Dimanche 10 Janvier 2010.

Epreuves, horaires, conditions de participation et d'attribution des maillots et écussons :

10h 00 Championnat Régional des Juniors : Temps de course 40 minutes.

Licenciés Juniors nés en 1992 et 1993 (sauf Pass'cyclisme nés en 1992 et 1993).

Un maillot de Champion d'Ile de France au vainqueur.

Protocole à 11h 00.

10h 03 Championnats Régionaux des Féminines Juniors et Seniors :

Temps de course 40 minutes. Licenciées Féminines Juniors et Seniors, nées en 1993 et avant.

Un maillot de Championne d'Ile de France à la première senior.

Un maillot de Championne d'Ile de France à la 1^{ère} Junior.

Protocole à 11h 00.

11h 00 Championnat Régional des Masters :

Temps de course 45 minutes.

Licenciés Masters toutes catégories, nés en 1970 et avant.

Un maillot de Champion d'Ile de France au vainqueur.

Protocole à 12h 00.

11h 03 Championnat Régional de la série Départementale :

Temps de course 45 minutes.

Licenciés de la série Départementale, nés de 1971 à 1993.

Un maillot de Champion d'Ile de France au vainqueur.

Protocole à 12h 00.

13h 00 Championnat Régional des Minimes Garçons :

Temps de course 15 minutes pour les licenciés Minimes garçons, nés en 1996 et 1997.

Un maillot de Champion d'Ile de France au vainqueur.

Protocole à 13h 45.

13h 03 Championnat Régional des Minimes Filles :

Temps de course 15 minutes pour les Licenciées Féminines Minimes, nées en 1995 et 1996.

Un maillot de Championne d'Ile de France à la première Minime Fille.

Protocole à 13h 45.

14 h 00 Championnat Régional des Cadets :

Temps de course 30 minutes.

Licenciés cadets, nés en 1994 et 1995.

Un maillot de Champion d'Ile de France au vainqueur.

Protocole à 14 h 45.

14 h 03 Championnat Régional des Cadettes :

Temps de course 30 minutes.

Licenciées féminines cadettes, nées en 1994 et 1995.

Un maillot de Champion d'Ile de France à la première Cadette.

Protocole à 14 h 45.

15 h 15 Championnat Régional des Seniors : Temps de course 1 heure.

Licenciés élites Professionnels, 1ère, 2ème, 3ème catégories, nés de 1971 à 1987 et élites Pro espoirs des équipes Pro Tour.

Un maillot de Champion d'Ile de France au vainqueur.

Un maillot de Champion d'Ile de France au 1er amateur si c'est un professionnel qui remporte l'épreuve.

Un écusson fleurdelisé au premier 2ème catégorie (s'il n'est pas le 1^{er} amateur).

Un écusson fleurdelisé au premier 3ème catégorie (s'il n'est pas le 1^{er} amateur).

Protocole à 16h15.

15 h 18 Championnat Régional des Espoirs : Temps de course 50 minutes.

Licenciés Espoirs Professionnels des équipes continentales, 1ère, 2ème, 3ème catégories, nés en 1988, 1989, 1990 et 1991 (sauf membres des équipes Pro Tour).

Un maillot de Champion d'Ile de France au vainqueur.

Protocole à 16h15.

Protocole général et réception à 17h 30.